

**SAINT-PARDOUX-
SOUTIERS**

Conseil municipal. Il se réunira jeudi, à 20h, salle du foyer rural, Saint-Pardoux. A l'ordre du jour : intervention de M. et M^{me} Birot, de la commune de Clessé, pour le projet MAM ; désignation d'un représentant à une commission intercommunale ; convention pour l'animation du site Natura 2000 ; 1000 chantiers et approbation chiffrage ; travaux rue de la Gasse-aux-Ecus, rue de la Douve ; mise en place solution extranet, cession d'une parcelle au village des Chaumes ; acquisition de panneau de signalisation, d'un véhicule technique, versement des subventions.